

Etudes de marché / sondages : l'Autorité autorise, sans conditions, le rachat de la société Xpage Group par IPSOS

Publié le 12 juin 2025

L'essentiel

Le 14 mai 2025, la société IPSOS, spécialiste des sondages, enquêtes et études marchés, a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet de rachat de la société Xpage Group, maison-mère du groupe BVA, également actif dans le secteur des études de marché.

À l'issue de son instruction, l'Autorité a autorisé ce jour l'opération sans conditions.

Les parties à l'opération

IPSOS est une entreprise française de sondages créée en 1975 par Didier Truchot, actuel président, et active plus largement dans le secteur des études de marché. Elle commercialise notamment des études réalisées par enquêtes, dans des secteurs variés, pour les entreprises et les institutions. Elle est présente à l'international, dans environ 90 pays.

XPage Group est la holding du groupe BVA, créé en 1970 par Michel Brulé et Jean-Pierre Ville, qui donnent leurs noms à la société : « Brulé, Ville et Associé » (BVA). BVA est, comme IPSOS, active dans le secteur des enquêtes et études de

marché dans des secteurs variés dans de nombreux pays.

L'Autorité de la concurrence a écarté tout risque d'atteinte à la concurrence lié à l'opération sur les marchés concernés

L'Autorité s'est intéressée à l'occasion de cette opération aux **services d'études de marché personnalisées**, c'est-à-dire les études, fondées sur des enquêtes dédiées, réalisées sur-mesure, et à la demande spécifique d'entreprises, institutions, ou encore établissements publics, en général *via* un appel d'offres.

À l'issue d'une instruction qui a conduit à consulter les principaux concurrents d'IPSOS et de BVA, l'Autorité n'a pas identifié de risque anticoncurrentiel lié à cette opération de concentration sur les marchés sur lesquels les entreprises se concurrencent.

En effet, quelle que soit la délimitation retenue du marché, la part de marché cumulée des parties à l'opération est inférieure à 25 %, seuil en-deçà duquel les marchés concernés sont présumés ne pas être affectés.

En outre, l'instruction a permis de constater l'existence de nombreux concurrents actifs sur les marchés concernés, parmi lesquels des opérateurs mondiaux (comme, par exemple, Kantar, IQVIA, Nielsen IQ) et des acteurs entrés récemment sur ces marchés (comme, par exemple, Qualtrics, Medallia, Yougov, Behaviorally, Cluster 17).



Contact(s)

Maxence Lepinoy
Chargé de communication,
responsable des relations avec les
médias

06 21 91 77 11

[Contacter par mail](#)